



## Inscriptions : la mixité sociale n'est pas un outil, elle est un projet de société

Pourquoi une organisation syndicale de travailleurs de l'enseignement aurait-elle à se préoccuper de l'organisation des inscriptions des élèves ?

Parce que le SEL a pour missions de défendre les conditions de travail des personnels, d'être attentif au sens du travail qui leur est demandé mais également de prendre en compte l'intérêt des usagers, nous estimons que cette problématique des inscriptions nous intéresse au premier chef car elle touche à ces trois éléments.

Par ailleurs, la régulation des inscriptions n'est qu'un des volets d'une politique d'enseignement qui ne peut se limiter à un arbitrage entre les acteurs de l'enseignement.

L'enjeu d'une politique d'enseignement est, pour notre organisation, de rendre chaque école aussi efficace et pertinente dans la réussite de tous. C'est le devoir du Politique de mobiliser les acteurs autour d'une politique d'enseignement visant à rendre chaque école aussi efficace dans la réussite de tous.

Persuader chaque enfant qu'il peut réussir et l'y amener est l'honneur de nos professions de l'enseignement. C'est atteindre à cet honneur que de maintenir un système qui organise l'échec de l'émancipation sociale d'un nombre important d'enfants et de jeunes.

Pour le SEL, le débat autour de la problématique des inscriptions est celui de :

- L'émancipation sociale de chaque enfant grâce à l'école payée par les impôts de tous ;
- L'école capable de faire société en mélangeant toutes les classes sociales. L'école est le seul lieu où la puissance publique peut permettre aux enfants issus de classes sociales différentes de se côtoyer.

Pour le SEL, il ne faut pas attendre qu'une mixité urbaine existe pour tenter de rendre l'école socialement plus juste.

### **Le SEL veut-il promouvoir un système particulier ?**

Un système de gestion collective des préférences semble intéressant en ce qu'il allie un respect de la liberté de choix des parents à une régulation des inscriptions qui permettrait d'atteindre une certaine mixité. Cependant, cela dépendra des critères mis en œuvre pour attribuer une école sur base du choix des parents. La détermination des critères doit être en relation avec les objectifs poursuivis. Veut-on simplement permettre à tous les parents d'exercer leur liberté de choix à égalité dans un quasi-marché (critères d'adossement, de fratrie, de proximité géographique du lieu d'habitation ou de travail...) ? Ou s'agira-t-il de viser à une mixité sociale et/ou à une mixité académique de chaque classe<sup>1</sup> ? Dans ces deux derniers cas, selon les quartiers ou les zones, le critère géographique pourrait être contre-productif...Le SEL soutient les objectifs de mixité sociale et académique.

---

<sup>1</sup> Des écoles organisent déjà des classes de premières « typées »... Ceci va évidemment à l'encontre de l'objectif.

En tout cas pour le SEL, le système qui sera choisi par le Gouvernement et le Parlement :

- Ne pourra surcharger les personnels administratifs (comme ce fut le cas pour le décret « inscription » et, plus encore, pour le décret « mixité sociale ») ;
- Devra être compréhensible tant pour les parents que pour les enseignants et autres travailleurs de l'enseignement. Particulièrement, en cas de critères d'attribution, ceux-ci devront être connus des parents lors de l'expression de leurs préférences ;
- Ne pourra permettre des inscriptions multiples (même si les choix émis auprès d'une commission d'inscriptions, d'un bassin, seront multiples).

Nous insistons pour que les enseignants reçoivent une formation à l'enseignement pour un public pluriel. Qu'il nous soit permis de rappeler que, pour le SEL, toute réforme doit être précédée par une formation des enseignants qui vont devoir mettre cette réforme en œuvre. Si l'on a l'ambition de faire réussir une réforme, c'est indispensable. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

### **Des conditions d'avenir essentielles pour un enseignement juste et efficace**

Pour le SEL, réussir, dans les structures actuelles, une réelle mixité sociale sans pré-orientation nécessite des DOA (degré d'observation autonome) concrètement autonomes. Seule cette autonomie permettrait une orientation positive et réfléchie en fin de 2e année du secondaire.

Il conviendrait également de s'interroger sur la réalité de l'école du fondement prévue par le « Décret Missions »

Au-delà, le SEL tient à rappeler que la FGTB revendique un tronc commun pluridisciplinaire jusqu'à 16 ans, alliant dès le maternel le cognitif, l'artistique, le sportif, le manuel<sup>2</sup>. Dans cette configuration, les écoles pourraient avoir un public de 6 à 16 ans et la problématique de l'inscription se poserait à l'entrée du cycle 5 – 8.

### **Pourquoi vouloir la mixité sociale dans chaque école et dans chaque classe ?**

Parce que le droit et la liberté ne peuvent être générés par la naissance en démocratie.

Parce que l'École est la principale occasion dans nos sociétés de faire se côtoyer les enfants issus de classes sociales et de milieux culturels différents. Ce mouvement n'est pas favorisé par notre organisation sociale, c'est pour cela qu'il convient de légiférer afin de « faire société » sans « tribus » ni ghettos.

Parce que tous les enfants sont l'avenir d'une société et que la société doit assurer l'avenir de tous les enfants.

Parce que l'École a pour mission de contribuer à diminuer les difficultés liées à l'origine socioéconomique et culturelle des enfants.

Parce que la mixité sociale liée à la mixité académique est de nature à mieux attirer vers le haut et la réussite les enfants de milieux socioéconomique et culturel faibles.

La mixité sociale n'est pas un outil, elle est un projet de société !

---

<sup>2</sup> Cognitif : notamment les savoirs dits de base - lire, écrire, calculer - qui doivent être abordés de manière approfondie comme inscription dans la langue d'enseignement et les mathématiques, sans négliger l'appropriation des savoirs des sociétés modernes – langues, sciences et techniques de la nature, sociales et humaines) ; artistique : favoriser l'expression des perceptions et des sentiments, la créativité.